

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
INTRODUCTION	4
01 LES ÉCOLES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES	5
1 Présentation générale	5
2 Définitions des termes utilisés	6
02 L'ENSEIGNEMENT LIBRE NON SUBVENTIONNÉ DIT, ENSEIGNEMENT PRIVÉ.....	8
1 La liberté d'enseignement	8
2 Le principe de subventionnement	8
3 La liberté dont dispose l'enseignement privé	9
4 L'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire	9
5 L'enseignement supérieur	10
03 ENSEIGNEMENT PRIVÉ ET OBLIGATION SCOLAIRE	11
1 Notion d'obligation scolaire	11
2 La procédure de déclaration	11
3 Le contrôle du niveau des études	12
3.1 Sur quelles bases ?	12
3.2 Modalités du contrôle ?	13
3.3 Le rapport et l'avis du contrôle	13
4 La certification des études	13
5 Les recours éventuels	14
04 S'INSCRIRE DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ	15
1 L'inscription : un contrat	15
2 La valeur de la signature d'un étudiant mineur	15
Que se passe-t-il si la signature est déclarée non valable ?	16
3 L'acceptation du règlement d'ordre intérieur	16
3.1 Quelle est la valeur du règlement d'ordre intérieur ?	16
3.2 Que peut exiger ou imposer un règlement d'ordre intérieur ?	16
05 LE MINERVAL	17
1 Le montant du minerval peut-il être fractionné ?	17
L'échelonnement des paiements et la loi	17
2 En cas de désistement avant le début de l'année	18
3 En cas d'abandon de la formation en cours d'année	18
06 RECONNAISSANCE ET VALEUR DES TITRES DÉLIVRÉS	19
1 La reconnaissance des titres	19
2 La valeur des titres sur le marché de l'emploi	19
07 LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS	20
08 LES ALLOCATIONS FAMILIALES ET LA MUTUELLE	21
1 Le bénéfice des allocations familiales	21
2 La mutuelle	22
3 Les allocations d'insertion professionnelle	22
SOURCES JURIDIQUES	23
Libertés fondamentales	23
Allocations familiales	23
Assurance maladie-invalidité	23
Enseignement	23
Etrangers	24
ANNEXE	25
Déclaration d'inscription dans un établissement permettant de satisfaire à l'obligation scolaire (article 3 du décret du 25 avril 2008)	26
CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ	27